

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LÉCOUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

**Fédération Départementale
des Chasseurs de la Haute Marne**

16, Rue des Frères Parisot

B. P. 137

52004 CHAUMONT CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëticia COURVOISIER
Audrey LECOUE
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

**ASSOCIATION FEDERATION DES
CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE**
16 rue des frères Parisot - BP 137
52004 CHAUMONT CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30/06/2021**

A l'Assemblée Générale de l'association FEDERATION DES CHASSEURS DE LA
HAUTE MARNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous
avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FEDERATION DES
CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2021, tels qu'ils
sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes
comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat
des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du
patrimoine de l'Association FEDERATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE à
la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables
en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et
appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la
partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes
annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance
prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de

SARL ETC AUDIT

commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les charges à payer : nous nous sommes assuré que les charges à payer concernant les dégâts ont été provisionnées.

Les comptes de trésorerie : nous avons vérifiés que les comptes de trésorerie et de placement sont conforme aux justificatifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association FEDERATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel FERRANCO

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à St-Georges-sur-Baulches, le 07
Avril 2022

Signature numérique de Laëtitia
COURVOISIER
Date : 2022.04.07 10:39:06 +02'00'

Le Commissaire aux comptes
ETC AUDIT,
Représentée par Laëtitia
COURVOISIER

Bilan Actif

	Du 01/07/2020 au 30/06/2021		Au 30/06/2020	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	34 129	34 129		
Autres immobilisations incorporelles	3 947	3 947		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	701 046	159 725	541 322	541 322
Constructions	988 583	727 616	260 967	292 759
Installations techniques, matériel et outillages industriels	138 458	131 576	6 882	29 911
Autres immobilisations corporelles	193 002	158 106	34 896	14 645
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	31 871		31 871	31 463
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	67		67	67
TOTAL I	2 091 102	1 215 099	876 004	910 164
Comptes de liaison				
II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 076		2 076	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	136 568		136 568	26 307
Valeurs mobilières de placement	1 229 136		1 229 136	1 229 136
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 836 682		2 836 682	2 331 403
Charges constatées d'avance	66 756		66 756	82 550
TOTAL III	4 271 218		4 271 218	3 669 396
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Ecarts de conversion actif				
VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	6 362 320	1 215 099	5 147 221	4 579 561

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHEUX
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 69202

Bilan Passif

	30/06/2021	30/06/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 813 195	1 647 822
Réserves pour projet de l'entité	491 115	1 133 131
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	684 775	-476 643
Situation nette	2 989 085	2 304 310
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	2 989 085
Comptes de liaison	II	2 304 310
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	67 436	
	TOTAL III	67 436
PROVISIONS		
Provisions pour risques	244 405	222 909
Provisions pour charges		
	TOTAL IV	244 405
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	680 667	904 158
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	133 422	145 010
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		77 939
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 032 207	925 226
	TOTAL V	1 846 295
Ecarts de conversion passif	VI	2 052 342
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 147 221	4 579 561

Compte de résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	645 579	660 269
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 960 100	1 023 559
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	256 554	263 952
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	430 256	270 546
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	99 894	103 167
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	36 796	3 064
TOTAL I	3 429 179	2 324 558
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	1 129 965	1 296 039
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	624 531	654 867
Aides financières	109 788	120 485
Impôts, taxes et versements assimilés	47 944	42 786
Salaires et traitements	440 553	433 899
Charges sociales	186 531	174 740
Dotations aux amortissements et dépréciations	74 048	88 408
Dotations aux provisions	21 496	
Reports en fonds dédiés	67 436	
Autres charges	71 416	6 426
TOTAL II	2 773 709	2 817 649
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	655 470	-493 092
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	21 029	22 789
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	21 029	22 789
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	21 029	22 789
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	676 499	-470 303

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Compte de résultat (Suite)

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 100	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	12 153	
TOTAL V	13 253	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	13 253	
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	4 977	6 340
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 463 461	2 347 347
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 778 686	2 823 989
EXCEDENT OU DEFICIT	684 775	-476 643
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 5 147 221 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 684 775 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Fédération des chasseurs de la Haute-Marne

La Fédération Départementale des Chasseurs a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats.

Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents.

Elle apporte son concours à la prévention du braconnage.

Elle organise la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Elle apporte son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser.

Elle conduit des actions d'Information, d'éducation, de formation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires des territoires et des chasseurs et du public. Elle peut gérer des réserves naturelles ou tout autre territoire à caractère protégé.

Elle coordonne les actions des associations communales et intercommunales de chasse agréées.

Elle peut apporter son concours à la validation du permis de chasser.

Elle conduit des actions de prévention des dégâts de gibier et assure l'indemnisation des dégâts de grand gibier dans les conditions prévues par les articles L. 426-1 et L. 426-5 du code de l'environnement.

Elle élabore, en association avec les propriétaires, les gestionnaires et les usagers des territoires concernés, un schéma départemental de gestion cynégétique, conformément aux dispositions de l'article L. 421-5 du code de l'environnement.

La Fédération Départementale des Chasseurs peut recruter, pour l'exercice de ses missions, des agents de développement mandatés à cet effet. Ceux-ci veillent notamment au respect du schéma départemental de gestion cynégétique.

La Fédération Départementale des Chasseurs peut exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits constituant une infraction aux dispositions du titre II du livre IV du code de l'environnement et des textes pris pour son application et portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs, matériels et moraux qu'elle a pour objet de défendre.

Changement de méthode comptable

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont subi deux modifications réglementaires majeures. Les impacts sur la présentation des comptes annuels restent toutefois mineurs par rapport à l'exercice précédent.

Réforme de la chasse :

Fusion des comptabilités :

La loi n° 2000-698 du 26 juillet 2000 avait modifié la présentation des comptes annuels des fédérations départementales. Elle imposait à compter du 1er juillet 2001 une sectorisation des comptabilités des fédérations, savoir :

- une comptabilité autonome du "Service Général" ;
- une comptabilité autonome du "Service Prévention et Indemnisation des dégâts de grands gibiers et de sangliers" ;
- éventuellement une comptabilité autonome du "Service Elevage".

La réforme de la chasse de 2019 par la loi biodiversité du 24 juillet 2019, le décret du 6 septembre 2019, le décret du 6 février 2020 et les arrêtés du 11 février 2020 portant modèles de statuts des FDC - FICIF - FRC ont introduit un changement dans la tenue comptable appliquée par les fédérations de chasse en exigeant une fusion des comptabilités tenues jusque là (service général et service dégâts) au sein d'une unique comptabilité, tenue de façon analytique.

En ce qui concerne la présentation des comptes annuels :

Les comptes annuels qui sont établis au 30 juin 2021 ne proviennent donc plus de la "consolidation" des comptes annuels issus de chaque comptabilité autonome comme avant mais de la présentation d'une seule comptabilité.

En ce qui concerne le résultat :

Les charges imputées analytiquement au service "Dégâts de gibier" sont composées :

- des indemnités versées pour les dégâts,
- des vacations et des frais de déplacements des estimateurs,
- des charges liées à la protection des cultures,
- des charges de structure liées au fonctionnement du "Service Dégâts" affectées en fonction de clés de répartition validées par le Conseil d'Administration le 24 juin 2010,
- des charges de personnel liées au fonctionnement du "Service Dégâts" affectées au temps passé par chaque individu à ce service ; affectation validée par le Conseil d'Administration le 25 février 2014.

les produits affectés analytiquement au service "Dégâts de gibier" sont composés :

- des ventes de timbres grand gibier,
- des ventes de dispositifs de marquage,
- des subventions,
- des produits financiers.

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Il est fait application du décret n° 2013-1221 du 23 décembre 2013 pour le calcul de l'indemnisation des dégâts. Les refacturations de frais d'estimateurs (seuil et abusif) sont comptabilisées au moment de leur paiement ou imputation sur les indemnités de dégâts.

Projets biodiversité :

Dans le cadre de la réforme financière de la chasse, la FDC 52 a pris part sur l'exercice à différents projets de biodiversité, menés seuls ou conjointement avec la Fédération Régionale.

Le financement de ces projets est assuré par l'attribution de subventions aux projets biodiversité à la FDC 52. Ces subventions sont comptabilisées pour l'intégralité du montant attribué au compte de résultat (#745100) au moment de la notification d'attribution.

Tout au long du projet de biodiversité, des charges sont engagées par la FDC 52.

Si les dépenses de la FDC 52 pour mener à bien le projet biodiversité sont supérieures à la subvention attribuée, la FDC 52 doit supporter sur ses fonds propres le surplus de dépense.

Si les dépenses de la FDC 52 sont inférieures à la subvention attribuée, la FDC 52 se devra de reverser le reliquat de la subvention non utilisé.

Ainsi, lorsqu'à la clôture de l'exercice, les projets menés par la FDC 52 ne sont pas encore clôturés, il est réalisé une situation des dépenses engagées. Les montants des subventions non dépensés pour ces projets sont alors neutralisés au compte de résultat (#689500) pour doter des fonds dédiés (#194500).

Au 30 juin 2021, les fonds dédiés aux projets de biodiversité se montent à 64 436 euros, pour un montant de subvention attribué sur l'exercice de 180 010 euros.

Réforme du plan comptable associatif :

Le règlement n°2018-06 applicable au 1er janvier 2020 pour les comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif n'a pas engagé de modification particulière dans la comptabilisation des opérations de l'association et dans la présentation de ses comptes.

Projet associatif

Le projet associatif a vu des réalisations partielles au cours de l'exercice :

- recrutement de nouveaux chasseurs et valorisation pour les chasseurs haut-marnais : 3 061,50 euros
- développement / amélioration de la communication vers les chasseurs et la grand public : 2 796,60 euros
- aménagement du territoire pour la petite faune : 12 356 euros

Soit un total de 18 214,10 euros.

Ces réalisations prises en compte, le solde du projet associatif disponible s'élèvera à - 30 913,10 euros.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la fédération n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, la fédération a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- immobilisations financières et valeurs mobilières de placement : la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| ● Logiciels | 1 à 3 ans, |
| ● Constructions | 10 à 20 ans, |
| ● Agencements et aménagements | 4 à 10 ans, |
| ● Mobilier de bureau et informatique | 3 à 5 ans, |
| ● Mobilier | 2 à 8 ans, |
| ● Matériels de transport | 3 ans. |

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Engagements de départ à la retraite

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après :

- Minimum légal de la convention collective Chasse (personnels des structures associatives cynégétiques) ;
- Augmentation annuelle des salaires : 2% constant ;
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 0,3% (inflation comprise) ;
- Age de départ à la retraite : 62 ans ;
- Taux de rotation retenu : faible ;
- Taux de charges patronales : 62% pour la catégorie "non cadres" et 71% pour la catégorie "cadres" ;
- Départ à l'initiative du salarié ;
- Table de mortalité applicable : table INSEE 2016/2018 ;
- Méthode de calcul retenue : méthode rétrospective prorata temporis.

La provision ainsi calculée s'élève à la somme de 244 405 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 67 436 euros.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Honoraires versés au titre du contrôle légal des comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 100 euros.

Les honoraires du commissaire aux comptes liés aux services autres que la certification des comptes sont nuls sur l'exercice.

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 076		
TOTAL	38 076		
Terrains	701 046		
Constructions :	932 882		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	55 702		
Installations :	134 058		4 400
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :	115 491		20 100
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	70 620		14 979
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	2 009 798		39 479
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	31 463		408
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	67		
TOTAL	31 529		408
TOTAL GENERAL	2 079 403		39 887
CADRE B	Diminutions		Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			38 076
TOTAL			38 076
Terrains			701 046
Constructions :			932 882
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Gales, agencements et aménagements const.			55 702
Installations :			138 458
- Techniques, matériel et outillage			
- Gales, agencements et aménagements divers			
- De transport	13 312		122 278
Matériel :			
- De bureau et informatique, mobilier	14 876		70 723
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	28 188		2 021 089
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			31 871
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			67
TOTAL			31 937
TOTAL GENERAL	28 188		2 091 102

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice	
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles		38 076			38 076	
TOTAL		38 076			38 076	
Terrains		159 725			159 725	
Constructions - Sur sol propre		641 313	30 979		672 292	
: - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		54 512	812		55 325	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		104 147	27 428		131 576	
Installations générales, agencements et aménagements divers						
Matériel de transport		108 349	10 073	13 312	105 110	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		63 117	4 758	14 879	52 996	
Emballages récupérables et divers						
TOTAL		1 131 163	74 050	28 190	1 177 023	
TOTAL GENERAL		1 169 239	74 050	28 190	1 215 099	
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires		Dotations Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outill. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acq. de titres de particip.						
TOTAL GENERAL						
DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES		TOTAL GENERAL NON VENTILE		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

SARL ETC AUDIT

Place de l'Europe

89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES

Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30

SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	67		67
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	2 076	2 076	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-35	-35	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	136 602	136 602	
Charges constatées d'avance	66 756	66 756	
TOTAL	205 466	205 399	67

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	680 667	680 667		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	40 135	40 135		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 077	62 077		
Impôts sur les bénéfices	5 142	5 142		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	26 068	26 068		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	1 032 207	1 032 207		
TOTAL	1 846 295	1 846 295		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	2 780 953	-476 643			2 304 310
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-476 643	476 643	684 775		684 775
Situation nette	2 304 310		684 775		2 989 085
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 304 310		684 775		2 989 085

Commentaire

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Variations des fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont amort.		Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Projets de biodiversité		118 010	50 575			67 435	
TOTAL		118 010	50 575			67 435	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GENERAL		118 010	50 575			67 435	

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex. Utilisées	Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges					
- litiges					
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi	222 909	21 469			244 405
- autres					
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II	222 909	21 469			244 405
Provisions pour dépréciations					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
Total III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	222 909	21 469			244 405
Dont dotations et reprises :		21 496			
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles					

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	10	
Agents de maîtrise & techniciens	3	
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	14	

SARL ETC AUDIT

Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2021	30/06/2020
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	664 775	888 619
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	74 451	89 204
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		77 939
Instruments de trésorerie		
TOTAL	739 226	1 055 762

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2021	30/06/2020
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 076	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	10 508	26 092
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités	7 062	5 892
TOTAL	19 646	31 984

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2021	30/06/2020
Produits :	- D'exploitation	1 032 207	925 226
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		1 032 207	925 226

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2021	30/06/2020
Charges :	- D'exploitation	66 756	82 550
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		66 756	82 550

Commentaire

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LÉCOUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

**Fédération Départementale
des Chasseurs de la Haute Marne**

16, Rue des Frères Parisot

B. P. 137

52004 CHAUMONT CEDEX

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

SARL ETC AUDIT

**ASSOCIATION FEDERATION DES
CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE**

16 rue des frères Parisot - BP 137
52004 CHAUMONT CEDEX

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 30/06/2021**

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

A l'Assemblée Générale de l'Association FEDERATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

SARL ETC AUDIT

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12

Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOUEY
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1.1 - CONVENTION

- Personne concernée : **M. CHAVEY**, administrateur
- Nature et objet de la convention : Prêt de matériel de clôtures (chapron, enrouleurs, piquets, divers)
- Période d'application au cours de l'exercice : 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.
- Incidence chiffrée pour l'exercice : 0 €

1.2 - CONVENTION

- Personne concernée : **M. ROYER Denis**, administrateur
- Nature et objet de la convention : Prêt de matériel de clôtures (batteries, enrouleurs rubans, piquets, panneaux solaires, divers)
- Période d'application au cours de l'exercice : 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.
- Incidence chiffrée pour l'exercice : 0 €

1.3 - CONVENTION

- Personne concernée : **M. SCHMIT**, administrateur
- Nature et objet de la convention : Prêt de matériel de clôtures (piles, batteries, enrouleurs, ruban, piquets, chapron, copel, divers) au GIC du VAL
- Période d'application au cours de l'exercice : 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.
- Incidence chiffrée pour l'exercice : 0 €

1.4 - CONVENTION

- Personne concernée : **M. CHRETIEN**, administrateur

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

- Nature et objet de la convention : Prêt de matériel de clôtures (piles, batteries enrouleurs, ruban, piquets, panneaux solaires, voltmètres, divers) à la société d'Harréville les Chanteurs dont il est président.

- Période d'application au cours de l'exercice : 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

- Incidences chiffrées pour l'exercice : 0 €

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

1.5 - CONVENTION

- Personne concernée : **M. DE TRICORNOT**, administrateur

- Nature et objet de la convention : Prêt de matériel de clôtures (batteries, enrouleurs, piquets, panneaux solaires, câbles, voltmètre, divers) à l'association société de chasse de la commune de saules dont il est président.

- Période d'application au cours de l'exercice : 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

- Incidences chiffrées pour l'exercice : 0 €

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

1.6 - CONVENTION

- Personne concernée : **L'ensemble du conseil d'administration.**

- Nature et objet de la convention : Remboursement des frais de déplacements.

- Période d'application au cours de l'exercice : 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

- Incidences chiffrées pour l'exercice :

- En charge : **7 967,51 €.**

1.7 - CONVENTION

- Personne concernée : **M. CORVASCE**, président

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

- Nature et objet de la convention : Indemnités versées à M. CORVASCE pour ses fonctions de président

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

- Période d'application au cours de l'exercice : 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

www.groupe-etc.fr

- Incidence chiffrée pour l'exercice :

- En charge : **10 095,36 €.**

SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

Fait à St-Georges-sur-Baulches, le
07 Avril 2022

Signature numérique de Laëtitia
COURVOISIER
Date : 2022.04.07 10:41:06
+02'00'

Le Commissaire aux comptes
ETC AUDIT,
Représentée par Laëtitia
COURVOISIER